



**AXOC BIKERS'CLASSICS**  
**Règlement particulier**  
**05-07/07/2019**

## TABLE DES MATIERES

|       |  |   |
|-------|--|---|
| 1.    | DEFINITION .....                                 | 3 |
| 2.    | ORGANISATEUR .....                               | 3 |
| 3.    | CIRCUIT .....                                    | 3 |
| 4.    | REGLEMENTATION .....                             | 3 |
| 5.    | JURY .....                                       | 3 |
| 6.    | OFFICIELS FMB .....                              | 3 |
| 7.    | CATEGORIES ET CLASSES .....                      | 3 |
| 8.    | NOMBRES D'EQUIPAGES ACCEPTES .....               | 4 |
| 9.    | ADMISSION – LICENCE .....                        | 4 |
| 10.   | DROITS D'ENGAGEMENT .....                        | 4 |
| 11.   | ACCES AU CIRCUIT .....                           | 4 |
| 12.   | PITBOX .....                                     | 5 |
| 13.   | NUMEROS DE COURSE .....                          | 5 |
| 14.   | ARRIVEE .....                                    | 5 |
| 15.   | CONTROLE ADMINISTRATIF.....                      | 6 |
| 15.1. | SECRETARIAT DE COURSE .....                      | 6 |
| 15.2. | CONTROLE ADMINISTRATIF : .....                   | 6 |
| 16.   | CONTROLE TECHNIQUE .....                         | 6 |
| 17.   | CHRONOMETRAGE – TRANSPONDEURS – BRASSARDS.....   | 7 |
| 18.   | BRIEFING .....                                   | 7 |
| 19.   | CARBURANT .....                                  | 7 |
| 20.   | ELECTRICITE.....                                 | 8 |
| 21.   | MINI-BIKES .....                                 | 8 |
| 22.   | ENVIRONNEMENT .....                              | 8 |
| 23.   | PROCEDURE MEDICALE .....                         | 8 |
| 24.   | TIMING.....                                      | 8 |
| 25.   | MODIFICATION DU REGLEMENT PARTICULIER .....      | 8 |
| 26.   | RECLAMATIONS ET INTERPRETATION DU REGLEMENT..... | 8 |
| 27.   | PRIMES.....                                      | 8 |
| 28.   | PODIUM .....                                     | 8 |
| 29.   | ANNULATION DE L' EPREUVE .....                   | 9 |

## 1. Définition

Jumpy ASBL organisera les Bikers'Classics sur le circuit de Spa-Francorchamps les 5, 6 et 7 juillet 2019.  
EMN : 129/03 – IMN : 191/27

Durant le meeting, plusieurs épreuves seront organisées :

- Une manche de l'Endurance Classic Cup (EEC), sous l'égide de la FIM Europe
- Une manche du championnat de vitesse pour motos classiques de la FMB et du championnat IHRO
- Une manche de la série ProClassic
- Une manche des CSBK Master-Series
- Une manche de l'IG-Königsklasse

## 2. Organisateur

Jumpy ASBL

Adresse : 27, avenue du Stade, 4910, Theux (Belgique)

Téléphone : 0032 (0) 87 53 90 13

Fax : 0032 (0) 87 53 90 01

## 3. Circuit

Circuit international de Spa-Francorchamps, 55, Route du Circuit, 4970, Stavelot (Belgique).

Développement du circuit : 7,004 Km. Le circuit sera parcouru dans le sens des aiguilles d'une montre. Toute manœuvre tendant à utiliser le circuit en sens inverse sera sanctionnée par l'exclusion immédiate de la machine et du coureur.

## 4. Règlementation

Cette épreuve est régie par le Code Sportif Européen (FIM Europe), par le Règlement des Courses sur Route Européen (FIM Europe), le Règlement des Courses sur Route de la FMB (Fédération Motocycliste de Belgique), les règlements des courses sprints et leurs annexes respectives ainsi que le présent Règlement Particulier.

## 5. Jury

Président du Jury FIM Europe : TBA

## 6. Officiels FMB

Directeur de Course : Philippe Vanhooetghem

Directeur de course adjoint : Philippe Dobbelaere

Administration : Willy Vanwoensel

Membres de la direction de course : Laurence Devos, Corneille Baguette, Cédric Duflou, Christian Borlon, Eddy De Keyzer

Race leader : Dorine Van der Aa

Délégué environnement : Alain Devrieze

CFCP : Jeanine Deboeck

Secrétaire du meeting : Carolane Jupsin

Responsable du contrôle technique : Jean-François Thirion

Membres du staff technique : Daniel de Frenne, Paul Metcalfe, Joseph Donckers

Responsable de l'éligibilité EEC : TBA

Responsable du chronométrage : Harald Roelse

## 7. Catégories et classes

Les classes suivantes sont autorisées à prendre part aux Bikers'Classics :

- EEC : Classic, Maxi Classic, Formula, Open, Evo. Les concurrents inscrits en classe EVO ne marqueront pas de points dans le championnat EEC.
- BCGP : Classes 2, 3 et 4 du règlement Sportif Classic Bike de la FMB
- IHRO : Classes IHRO 1 et IHRO 2
- ProClassic : Superbike 750, Supersport 600 et Superbike 1000
- CSBK : Vintage, AMA-Legends, Open Extreme, Neo Classics
- IG-Königsklasse : GP 125, GP 250, GP 500, SP 250, Moto 3

## 8. Nombres d'équipages acceptés

Les inscriptions seront clôturées lorsque le nombre maximum pour les entraînements sera atteint.

### Endurance

Le nombre maximum d'équipages admis aux essais est de 84 équipages.

Le nombre maximum d'équipages admis en course est de 72 équipages.

### Sprints

Le nombre maximum de machines admis aux essais est de 72 motos.

Le nombre maximum de machines admis en course est de 72 motos.

## 9. Admission – Licence

### Admission

Chaque pilote doit au préalable soumettre une demande d'engagement à l'organisateur de la série. Lors de son engagement, chaque coureur devra s'engager à respecter le présent règlement.

En cas de non-respect des règles précitées, le ou les pilotes concernés seront exclus de l'épreuve sans remboursement des droits d'inscription.

### Licence

Une licence est obligatoire pour toutes les catégories.

Il existe 3 possibilités :

- licence annuelle FMB Classic Bike ;
- licence annuelle moto classique d'une Fédération Nationale reconnue FIM + **autorisation de sortie pour les étrangers** ;
- Licence « une manifestation » **à commander au préalable via l'application de la FMB-BMB**. (Belges : 65 €, Etrangers : 80 € assurance rapatriement incluse).

## 10. Droits d'engagement

Les droits d'engagement sont déterminés par chaque organisateur de série.

## 11. Accès au circuit

Carte d'accès "Endurance" :

Chaque team d'endurance a droit aux documents suivants:

- 1 bracelet pour chaque pilote. Ce bracelet donne accès à l'enceinte du circuit et à la pit-lane ;
- 8 bracelets « mécano » qui donnent accès à l'enceinte ainsi qu'à la pit-lane ;
- 1 carte « paddock brun » pour la camionnette / camion (technique) et 2 cartes « P14 » pour les véhicules catering / mobilhome ;

NB : aucun document d'accès supplémentaire ne sera délivré.

Tous les documents d'accès devront être réceptionnés au Welcome Center (horaires et plan en annexe 2).

Aucun accès ne sera autorisé sans vos documents.

Accès au Paddock 4 Hours of Spa Classic via Blanchimont (Entrée D) **uniquement**. Le paddock sera accessible dès le jeudi 04/07 à 14h00. L'accès par Blanchimont est situé immédiatement après le Welcome Center.

### Carte d'accès « Sprints »

Chaque pilote a droit aux documents suivants :

1 bracelet pilote donnant accès à l'enceinte du circuit et à la pit-lane ;

1 bracelet « mécano » donnant accès à l'enceinte du circuit et à la pit-lane ;

1 carte d'accès « paddock » pour la camionnette/camion

Aucun document d'accès supplémentaire ne sera délivré.

Tous les documents d'accès devront être réceptionnés au Welcome Center (horaires et plan en annexe 2)

Aucun accès ne sera autorisé sans vos documents.

Accès au paddock via Stavelot-Blanchimont uniquement. Le paddock sera accessible dès le jeudi 04/07 à 14h00. L'accès par Blanchimont (entrée D) est situé immédiatement après le Welcome Center.

## 12. Pitbox

Dès leur arrivée dans le paddock, les concurrents de l'endurance doivent passer au Paddock Office situé au premier étage des boxes F1, au-dessus du box 9 (noyau 2) pour prendre possession de la clé de leur box et réceptionner celui-ci. Chaque box est à partager entre 4 teams. Une caution en liquide de 300 € pour la clé et l'état du box est à remettre par le premier occupant qui se présente.

Heures d'ouverture du Paddock Office :

- jeudi 04/07 : de 14h00 à 21h00 ;
- vendredi 05/07 : de 07h30 à 10h00 ;
- dimanche 07/07 : de 13h00 à 19h00.

La zone neutre (distance 2 m), située entre les boxes et le parking, doit rester **LIBRE**.

Attention : le dimanche il est interdit de quitter le circuit avant 13h00. Vu la foule dans les paddocks, ceci créerait inévitablement de gros problèmes. En cas de non-respect de cette consigne, le team verra sa demande de participation à la prochaine édition refusée.

Le paddock devra cependant être évacué le dimanche 07 juillet pour 19h00 au plus tard.

Un box F1 a une superficie de 7 m x 20 m. La surface située derrière le box, dont les équipes disposent pour stationner leur véhicule atelier, ne fait que 16 m de long sur 5 m de large. En conséquence, chaque équipe ne disposera que d'un emplacement de 8 m de long sur 2,5 m de large pour stationner un véhicule. Aucun emplacement supplémentaire ne sera attribué. Les équipes doivent donc prendre leurs dispositions au niveau de leur préparation logistique.

Rappel important : la capacité maximale d'essence entreposée dans un box est de 200 litres maximum (50 litres par team). Cette limitation sera contrôlée : une pénalité d'un STOP & Go sera appliquée aux teams ne respectant pas cette consigne.

D'autre part, il est formellement interdit :

- de fumer dans les boxes ainsi que devant / derrière ceux-ci (sous peine d'une amende de 150 € infligé par le circuit) ;
- de faire un barbecue dans le box (même au gaz) ainsi que dans la zone paddock derrière le box.

Pendant la course et les qualifications, tous les teams sont obligés de fermer le volet côté paddock pour éviter que le public ne vienne en pit-lane. La porte piétonne devra être fermée à clef, la clef restant dans le barillet à l'intérieur de manière à permettre aux mécaniciens d'accéder aux camions d'assistance. Ceci étant de la responsabilité des teams, ceux qui ne souscrivent pas à cette obligation se verront infliger un STOP & GO. Les commissaires de stand seront notamment chargés de l'application de cette directive.

Il est interdit aux participants aux courses d'accueillir ou d'inviter dans leur box des participants aux séances de piste libre.

Chaque équipe doit être équipée du matériel nécessaire à la remise en état du box qu'elle a occupé (balais, ...). Les bandes autocollantes qui auraient été disposées sur le sol doivent être retirées. Un état des lieux sera fait par l'expert du circuit de Spa-Francorchamps en fonction de celui remis au responsable du stand lors sa réception. La caution de 300 € sera restituée à la remise des clés pour autant qu'aucune dégradation ne soit constatée lors de la reprise du stand par l'expert.

Il incombe donc aux occupants tous les devoirs et responsabilités généralement du ressort d'un locataire (principalement au niveau de la sécurité, de ses biens et de la bonne tenue des locaux mis à leur disposition). Seront seuls autorisés à se trouver dans les boxes, outre les mécaniciens, les coureurs et les personnes attachées de près aux concurrents et dont la présence est requise par eux.

## 13. Numéros de course

Les numéros de course et couleurs des disques seront conformes aux différents règlements techniques. Les numéros devront être disposés très visiblement de manière à être vus sans difficulté par le bureau de chronométrage.

## 14. Arrivée

La ligne d'arrivée sera la ligne d'arrivée F1.

Après avoir franchi la ligne d'arrivée, les coureurs effectueront encore un tour à allure modérée et puis rentreront par la pit-lane F1 au parc des coureurs.

Le classement sera établi en fonction du nombre de tours accomplis et du temps de passage.

Pour être classée, une équipe doit :

- avoir franchi la ligne d'arrivée sous le drapeau à damiers sur la piste (et non dans la voie des stands). Le coureur doit être en contact avec sa machine ;
- avoir franchi la ligne d'arrivée après le vainqueur endéans les 10 minutes ;
- avoir couvert au moins 75% de la distance parcourue par l'équipe vainqueur de la classe correspondante.

## 15. Contrôle administratif

### 15.1. Secrétariat de course

Il est situé au bureau 111 dans le bâtiment F1 – prendre l'escalier/l'ascenseur au Noyau 2, à hauteur du box F1 n°9 jusqu'au 1<sup>er</sup> étage – suivre fléchage.

Tous les concurrents, lors de leur arrivée sur place, devront obligatoirement se présenter au secrétariat de course. Les dernières formalités d'inscription et les contrôles administratifs prévus par l'organisateur et par la fédération y seront exécutés.

La fiche technique vous sera également remise. C'est muni de cette fiche dûment remplie que les concurrents pourront se présenter aux vérifications techniques.

### 15.2. Contrôle Administratif :

Endurance

- le jeudi 04/07 : de 17h00 à 21h30, au secrétariat de course ;
- le vendredi 05/07 : de 08h00 à 10h00, au secrétariat de course.

Sprints

- le jeudi 04/07 de 18h00 à 20h00, au secrétariat de course ;
- le vendredi 05/07 de 8h00 à 10h00

## 16. Contrôle technique

Endroit : box F1 n° 2

Timing :

Endurance

- jeudi 04/07 : 17h30 – 22h00 ;
- vendredi 05/07 : 08h00 – 10h30.

BCGP-IHRO

- vendredi 05/07 de 08h00 à 12h00 et de 17h00 à 18h00

ProClassic,CSBK-Masters-Series et IG-Königsklasse

Les contrôles techniques sont de la responsabilité des promoteurs de la discipline concernant la conformité et l'éligibilité des machines. Un contrôleur technique de la FMB se présentera dans le paddock de la série pour le contrôle technique de sécurité.

- jeudi 04/07 de 20h à 21h, vendredi 05/07 de 8h à 9h

L'équipement des motocycles devra être en conformité avec le Règlement Technique des séries.

Les coureurs doivent présenter leur motocycle et leur équipement personnel. Les coureurs doivent être munis de leur fiche technique parfaitement complétée.

Attention : au CT, il est impératif de présenter la moto avec le carénage démonté. Le liquide de refroidissement doit être remplacé par de l'eau.

Le support de transpondeur doit être fixé mécaniquement à la moto.

Une fois que la moto d'un team est passée au CT, un membre de celui-ci, muni de la fiche technique, pourra réceptionner le transpondeur au secrétariat de course. Les teams dont la fiche technique de la moto n'aura pas été réceptionnée ne pourront participer aux essais.

## 17. Chronométrage – Transpondeurs – Brassards

Le Chronométrage s'effectue à l'aide d'un système électronique d'enregistrement des passages des coureurs basé sur l'utilisation de « transpondeurs ».

Il est de la responsabilité du coureur d'entrer en piste tant lors des essais que pour la course avec une motocyclette équipée d'un « transpondeur » loué sur place auprès du collège de chronométrage.

L'échange ou le prêt de « transpondeurs » entre coureurs sont interdits

Les feuilles de temps seront disponibles durant le week-end au secrétariat de course (1 seul document par team ou pilote).

Pour tout dégât au transpondeur ou perte de celui-ci, une indemnité de 400 € sera réclamée. Pour tout dégât à un brassard ou perte de celui-ci, une indemnité de 30 € sera réclamée.

Les transpondeurs et brassards ne seront remis qu'avec le dépôt d'une licence ou d'une pièce d'identité au secrétariat de course, à condition que toutes les formalités du contrôle technique aient été effectuées.

Les transpondeurs et brassards seront repris à la fin de la course ou le dimanche matin par les officiels au secrétariat de course.

Sprints :

Nous utilisons des transpondeurs AMB pour le chronométrage des essais et des courses.

Vous pouvez louer un transpondeur sur place (prix de la location 15 €) auprès du collège de chronométrage de la FMB. Si vous possédez un transpondeur AMB, il doit être en parfait état de fonctionnement et dûment chargé.

## 18. Briefing

**Endurance**

Briefing obligatoire pour les pilotes et les teams managers :

- endroit : salle de briefing n° 132 au 1er étage du bâtiment F1 – noyau 2 – le vendredi 5 juillet à 10h30 ;
- pénalité en cas d'absence : TROIS minutes de pénalité.

**Sprint**

BCGP-IHRO et Pro Classic :

Briefing obligatoire pour tous les pilotes

- endroit : salle de briefing n° 132 au 1er étage du bâtiment F1 – noyau 2 – le vendredi 5 juillet à 11h30 ;
- pénalité en cas d'absence : départ refusé.

**CSBK-Master-Series et IG-Königsklasse**

Briefing obligatoire pour tous les pilotes :

- endroit : paddock Endurance, salle de presse, 2<sup>ème</sup> étage au-dessus du box 10, le vendredi 5 juillet à 12h30
- pénalité en cas d'absence : départ refusé

## 19. Carburant

Seul le carburant disponible dans le réseau commercial des distributeurs en carburant pourra être utilisé.

Conformément au point 5 du Règlement sportif de l'ECS, « Pour remplir les bidons, les préposés devront également porter leur équipement de sécurité ». Le remplissage des bidons ne pourra se faire que devant le stand et avec les mêmes procédures de sécurité que pour le ravitaillement :

- présence du commissaire de stand ;
- assistance d'une personne portant des vêtements résistant au feu, un casque et munie d'un extincteur

## 20. Electricité

Prises 220V 16A et 380V 16A PCE bipolaires.

## 21. Mini-bikes

Les mini-bikes ne peuvent être utilisés dans le paddock que pour le déplacement des membres du team ou pour le transport de petits objets. Il est strictement interdit d'utiliser des mini-bikes à des fins ludiques dans le paddock.

Il est interdit au moins de 16 ans de rouler en scooter ou mini-moto dans le paddock. En cas d'infraction, l'organisateur confisquera celle-ci.

## 22. Environnement

Le tapis environnemental est obligatoire et ce, sur tout type de surface. Le Code environnemental de La FIM Europe est de stricte application.

## 23. Procédure médicale

En cas de ou suite à une chute, si un coureur doit être évacué vers le centre médical, il pourra, après accord du médecin de la course, rejoindre sa machine. Il doit à tout moment être accompagné par un officiel.

## 24. Timing

- Voir Annexe 1

## 25. Modification du Règlement Particulier

Le jury, en accord avec le directeur de course, se réserve le droit d'apporter au présent règlement toute modification qu'il juge utile pour la bonne marche des essais ou des courses ou même d'en changer le programme.

Tout cas non prévu dans le présent règlement sera tranché par le jury, en accord avec le directeur de course et en conformité avec les Codes Sportifs International et Européen.

Pour le 6<sup>e</sup> Belgian Classic GP, pour tout ce qui n'est pas clairement stipulé dans le présent RP, seul le Règlement Classic Bike Courses sur Route 2019 de la FMB fait foi.

## 26. Réclamations et interprétation du Règlement

Toute réclamation devra être faite par écrit et remise au directeur de course.

En cas de contestation au sujet de l'interprétation du présent règlement ou au sujet du Règlement sportif et technique des European Classic Series, seul le texte en langue française fera foi.

## 27. Primes

Aucune prime ne sera remise.

## 28. Podium

La remise des coupes aux trois premiers teams de chaque classe se fera le samedi immédiatement après la course en début de pit-lane. Il n'y aura pas de remise de prix pour le classement scratch. Le classement général sera établi en fonction de l'addition du classement des deux courses, c'est à dire par l'addition du nombre de tours accomplis lors de chaque course (les ex-aequo seront départagés sur les temps de passage).

Sprints

6<sup>e</sup> Belgian Classic GP



Dimanche 07 juillet 2018 au stand 2 « Formule 1 » à 16h00.  
Les 3 premiers de chaque catégorie seront récompensés.

## **29. Annulation de l'épreuve**

Si les 4 Hours of Spa Classic devaient être annulées pour une quelconque raison, les organisateurs ne pourront en être tenus responsables et, de ce fait, les concurrents ne pourront réclamer aucune indemnité. Sauf cas de force majeure, les concurrents seront avertis préalablement de la suppression de la course et les droits d'inscription seront remboursés.

Fait à Theux, le 10 mai 2019

L'organisateur,

JUPSIN Carolane, secrétaire JUMPY

Le Directeur de Course  
Philippe Vanhooteghem

Annexe 1 : Timing  
Annexe 2 : Plan du Welcome Center